

CITOYENNETE ET EMPIRE A ROME ENTRE LE PREMIER ET LE TROISIEME SIECLE DE NOTRE ERE

I-L'EMPIRE ROMAIN : UNE ORGANISATION COMPLEXE

1) Un territoire immense

**Avec une carte, faire relever les limites nord, sud, est, ouest de l'empire.
Qualifier ensuite ce territoire ? (immense)**

Trace écrite = Selon Auguste, l'empire romain aurait atteint les limites du monde connu. Il s'agit bel et bien d'un territoire immense, qui a été formé par une série de conquêtes successives étalées sur plusieurs siècles.

2) Un pouvoir possédé par l'empereur

Le régime impérial est dynastique.

L'empereur a pratiquement tous les pouvoirs : il nomme les hauts fonctionnaires, commande l'armée... Le Sénat a un rôle consultatif.

L'empire est subdivisé en provinces (territoire conquis et administré par Rome en dehors de l'Italie). Ces provinces sont dirigées par un "gouverneur" nommé par l'empereur (Exemple de l'Egypte) ou le Sénat.

Interroger les élèves sur la participation politique des citoyens en fonction de cette présentation (un ajout d'un doc est possible)

Relever alors la différence avec le citoyen à Athènes

3) Un tissu de cités

Il y a plusieurs types de cités dans cet empire :

- les colonies, cités fondées *ex nihilo* par Rome, exemple de Nîmes
 - les municipales, colonies très anciennes directement contrôlées par Rome
 - les cités pérégrines ; cités qui existaient avant d'être conquises par Rome et qui conservent leurs propres lois
- > cette diversité des cités entraîne une **diversité des populations et des statuts civiques.**

II- ETRE CITOYEN DANS L'EMPIRE ROMAIN

1) Citoyens et citoyens

Tous les hommes libres sont citoyens de leur cité d'origine mais ils ne sont pas tous citoyens de Rome. Exemple, un homme libre né dans un municipes est citoyen de ce municipes mais pas forcément citoyen romain.

-Comment les reconnaît-on ? (document inscriptions funéraires, avec les *tria nomina* qui permettent d'identifier de suite un citoyen, en choisir avant 212 avec un citoyen et une sans citoyen)

2) Comment devient-on citoyen romain ?

Il existe deux catégories distinctes : ->

* **les concessions automatiques (François Jacques)**

- par la naissance
- par le statut de sa cité d'origine
- par service militaire dans un corps auxiliaire
- par affranchissement (même si les affranchis, même dans le cas d'une richesse exceptionnelle, ne peuvent pas accéder aux magistratures suprêmes réservées aux ingénus, cf *Le Satiricon*, et *Trimalcion*)

EXO : Lettre de Plinie le Jeune à Trajan

- Présentation du document
- A qui l'auteur s'adresse-t-il ? Pourquoi ?
- Analyser ce processus qui permet à une personne d'accéder à la citoyenneté romaine
- A la lumière de cet exemple, qualifier le statut de la citoyenneté romaine !

* **par décision impériale**

3) Les avantages de la citoyenneté romaine

- mariage et commerce sous droit romain
- droit de servir dans l'armée romaine
- droit d'entamer le *cursus honorum*
- droit de devenir membre du Sénat à Rome ou haut fonctionnaire (à condition d'être assez fortuné, et élite réduite, "hauts fonctionnaires", sont environ 400 au second siècle.
- avantage judiciaire et juridique

EXO : actes des Apôtres, 21-25. L'exemple de Paul de Tarse, Juif de Cilicie, citoyen romain, permet de bien faire saisir les privilèges juridiques et judiciaires du citoyen romain.

1. Présentation du document
2. Quels sont les privilèges juridiques du citoyen ?
3. Tous les citoyens sont-ils pour autant égaux devant la justice ? (à associer avec un autre document, montrant les différences judiciaires s'expliquant par la fortune)

Trace écrite -> droit d'être décapité en cas de condamnation (Jésus lui est crucifié, comme les déserteurs, les esclaves révoltés etc.), de ne pas être torturé durant la procédure, d'être jugé par l'empereur en appel.

III - L'EXTENSION GRADUELLE DE LA CITOYENNETÉ ROMAINE

- 1) Une citoyenneté réservée aux habitants de l'Italie

Depuis la fin de la Guerre sociale (fin du Premier siècle d'ANE), tous les hommes libres italiens sont citoyens romains. Ce qui représente grosso modo un million de personnes.

- 2) L'extension aux élites de l'Empire

EXo sur la décision de Claude

1. Présentation
2. Quelles sont les raisons de Claude ?
3. Comment présente-t-il sa décision ?
4. Comment est ressentie cette mesure ? (il existe des documents qui moquent la décision de Claude et ces sénateurs gaulois...)
5. Trouver un titre pour le 2)

->Population citoyenne passe à 6 M, soit 10% de la population totale sous Claude (41-54)

- 3) L'extension aux hommes libres de tout l'Empire

EXO : édit de Caracalla et relation par Dion Cassius

- lecture du document
- en quoi consiste la mesure de Caracalla ?
- quelles sont les raisons de cette mesure ?
- En quoi est-elle "révolutionnaire" ? (changement d'échelle)

CONCLUSION

- impossibilité d'évoquer une double citoyenneté, notion absurde pour Rome
- prestige de la citoyenneté romaine

- extension graduelle au cours des siècles
- un des marqueurs de cette extension est l'origine des empereurs, riches familles romaines pour les Julio-Claudiens, notables italiens pour les Flaviens, Gaule et Espagne pour les Antonins... Quant à Caracalla, il est le fils d'un Africain et d'une Syrienne...

Yohann Chanoir
Tous droits réservés